

Madame, Monsieur

En votre qualité de stagiaire de la formation professionnelle, vous bénéficiez d'un soutien financier versé mensuellement par LADOM.

Nous tenons à vous informer que, suite à des difficultés administratives, le versement des allocations prévues fin janvier/début février 2018, sera assuré avec un retard que nous estimons de 4-8 semaines.

Nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour résoudre cette situation au plus vite.

La Direction Générale de LADOM

LADOM

L'Agence De l'Outre-mer
pour la Mobilité